

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19190 - 74ÈME ANNÉE

Rassemblement de la CGTR devant le MEDEF-Réunion

Pour un SMIC à 1800 euros et une hausse des salaires de 300 euros



À l'appel de la CGTR, un rassemblement avait lieu devant le siège du MEDEF-Réunion dans la zone d'activité de la Mare à Sainte-Marie. D'autres organisations ont montré par leur présence leur soutien à cette initiative. Il s'agissait notamment du SAIPER, de SUD-Solidaires ainsi que du PCR.

De nombreux militants venus de toute l'île ont souligné leur détermination à faire avancer les

droits de toutes les couches de la population. En France comme à La Réunion, le mouvement des gilets jaunes a montré l'ampleur de la crise. Dans notre île, il a confirmé l'impact d'une situation sociale hors-norme : plus de 180.000 Réunionnais inscrits à Pôle emploi, plus de 40 % de la population sous le seuil de pauvreté.

Au cours de la prise de parole précédant le dépôt de la motion, Max Banon (CGTR Région Sud) a rappelé ces indicateurs. Il a également

insisté sur le fait que près de 60 % des jeunes sortis de l'école soient au chômage, diplômés ou pas.

La force des syndicats

Dans ce contexte explosif et pour ne rien arranger, le dialogue social est très difficile. Lors des négociations annuelles obligatoires, les syndicalistes doivent lutter pied à pied pour obtenir des augmenta-

tions de salaires, alors que les profits continuent de s'accumuler. La CGTR a également dénoncé les agissements de patrons qui pratiquent ouvertement la répression syndicale, en usant notamment de harcèlement moral à l'encontre de celles et ceux qui se battent pour faire respecter les droits des travailleurs.

L'intervention de Max Banon a également permis de rappeler le rôle essentiel joué par les syndicats, et en particulier la CGTR dans les conquêtes sociales des dernières décennies. Ceci a permis aux Réunionnais d'obtenir les mêmes droits sociaux qu'en France. Or ces droits sont remis en cause par une politique de casse sociale sous couvert d'austérité. D'où un plaidoyer pour renforcer l'implantation des syndicats de travailleurs dans les entreprises. Max Banon a rappelé que plus de 80 % des patrons sont membres d'un syndicat, ce qui est loin d'être le cas des travailleurs.

Cellule de crise pour les travailleurs

La CGTR estime également que les réponses du président de la République au mouvement social déclenché par les gilets jaunes sont un piège. En effet, aucun effort n'est demandé aux plus riches pour financer l'augmentation du SMIC. Emmanuel Macron n'a rien dit pour les chômeurs, les personnes qui survivent avec des mi-

nimas sociaux. Il n'a fait aucune annonce sur la question des prix et des salaires.

La CGTR revendique plusieurs mesures urgentes comme le SMIC à 1800 euros et une hausse immédiate de 300 euros des salaires, ainsi qu'une revalorisation des retraites et des minima sociaux. Elle a également mis en place une cellule de crise afin de protéger les travailleurs de mesures abusives que seraient tentés de prendre

certain patrons à la suite du blocage de l'économie de La Réunion pendant deux semaines. Le syndicat demande à l'État de s'emparer de cette question et de créer une cellule de crise pour les travailleurs.

La motion a ensuite été remise au président du MEDEF-Réunion. Elle sera adressée aux autres organisations patronales.

M.M.

20 décembre de la CGTR : rassemblements à la ZAC Canabady

Pour faire respecter un jour férié, exiger qu'il soit payé et dénoncer les pratiques du Groupe Hayot.

Le 20 décembre est un jour férié. Cette conquête des syndicats et du PCR aura cette année 35 ans. Mais à La Réunion, la commémoration de l'abolition de l'esclavage n'est pas un jour chômé et payé. Et à quelques jours de Noël, les grandes surfaces commerciales ouvrent grandes leurs portes pour réaliser d'importants profits, avec des travailleurs contraints d'occuper leur poste un jour férié.

C'est pour faire respecter ce jour férié que la CGTR Région Sud et la CGTR Commerce et Service ont décidé d'organiser des rassemblements devant les enseignes du Groupe Hayot qui constituent l'essentiel des commerces de la ZAC Canabady : Carrefour, Décathlon et Mr Bricolage.

Cet appel a été lancé par Gaëlle Antoine (CGTR Région Sud) et Georges Caro, secrétaire général de la CGTR Commerce et Service. Gaëlle Antoine a expliqué le choix de ce lieu. Il s'agit en effet de mettre l'accent sur les pratiques du Groupe Hayot, accusé de ne pas respecter les droits des travailleurs avec des méthodes rappelant une époque révolue de l'histoire de La Réunion.

D'autres organisations ne manqueront pas de répondre positivement à cet appel à manifester pour commémorer dans l'action le 170^e anniversaire de l'abolition de l'esclavage à La Réunion.

In kozman pou la rout

« Afors-afors, afors alé a lo kalbass i pète »

Mi pans sa in kozman zot tout i koné. An touléka, bann pratikan – zamouré nout lang i koné bien. Mé mi koné pa si zot la konète lo tan téi ansèrv kalbass pou pran d'lo pars figir azot la pa toulmoun l'avé rozoir sansa fèr-blanc, parl pi lo kourant lété rar konm korn lapin... si tèlman kan volèr téi rant dann out kour si l'avé in fèr blanc zot téi sava avèk. Konm la kok in kalbass té pa tro solid, momandoné téi kass. Sansa figiré i vé dir afors ansèrv in n'afèr, sirtou san pran prékosyon, afors iz ali konm i di ziska la kord, momandoné li sède. Sa i pé z'ète in l'obzé, sa i pé z'ète galman in rolasyon d'amityé sansa d'ot kalité rolastyon. Moin lé sir si zot i fé travaye z'ot koko, zot va trouv in bon ka pou aplik kozman-la é ni artrouv pli d'van. Sipétadyé !

La Réunion concernée par la crise mondiale des migrants

Une soixantaine de réfugiés du Sri Lanka arrivés hier à La Réunion



Le Wasana 1 au large des côtes réunionnaises. (photo Réunion Première)

Un bateau de pêche transportant une soixantaine de personnes dont des femmes et des enfants en provenance du Sri Lanka a été localisé hier à quelques centaines de mètres des côtes réunionnaises. Le navire a été escorté jusqu'au Port-Ouest. C'est la troisième fois en quelques mois que des réfugiés en provenance

de ce pays tentent d'entrer à La Réunion après un périlleux voyage de plusieurs milliers de kilomètres au travers de l'océan Indien.

Le vendredi 14 décembre 2018 vers 11 heure, le navire de pêche sri-lankais « Wasana 1 » a été signalé au centre régional

opérationnel de surveillance et de sauvetage (CROSS) La Réunion à 400 mètres au large de la côte de la commune de Saint-Philippe, à l'extrême sud-est de La Réunion. Des témoins à terre ont fait état de signes de détresse.

Après un vol de surveillance effectué par la section aérienne de Gendarmerie, la vedette de la société nationale de sauvetage en mer (SNSM) « Talmondaise II » de la station de Saint-Pierre est engagée par le CROSS Réunion pour porter assistance au navire. A titre de précaution, trois policiers du commissariat de Saint-Pierre sont embarqués à bord de la vedette afin de sécuriser le personnel de la SNSM.

Sur zone, la vedette SNSM ne signale aucun signe visible d'avarie du navire. Environ 60 personnes sont présentes à bord dont une dizaine d'enfants de 4 à 12 ans et 7 femmes.

Les passagers du Wasana 1 ont été escortés vers le Port-Ouest en afin que leur situation soit examinée par les autorités.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21
Publicité : publicite@temoignages.re
CPPAP : 0916Y92433

Oté

Zistoir Tizan Grandyab-La fèss an or - sizyèm bouté

Tizane avèk tizan la nyabou shapé. Dann zot ti panyé zot la vol-vol anlèr ziska zot i ariv la kaz zot famiy. Mé zot la pèr kant mèm pars Garson Grandyab i sa vnir vite pou arshèrch son madam. Lo momon banna i di zot zanfan alé kshyète la kaz in voizine é pi bouz pa ziskatan i di azot vien.

L'avé inn foi pou inn bone foi mésyé lo foi la manz son foi avèk in grinn sèl.

Ala Garson grandyab i ariv. Li di : « Bonzour bèl mèm mon madam avèk son frèr la pankor arivé la ? » Lo bèl mèm i réponn : « Pou kosa ou i di amoin sa ? Néna lontan moin la pankor vi azot-dopi kaziman lo maryaz moin la pankor vi azot. ! ». Bèl mèm, Garson Grandyab i di : « Pou sa mèm nou la vni zordi mé banna la vni avan é moin la tonm in pé an rotar ». Momon Tizan i di : « Pé sfèr zot la pèrd an rout é sé pou sa ou l'ariv avan zot. Mon zann arète in pé, pou ropozé kan banna v'arivé ébin nou va rotrov n out tout ansanm ! »

Lo bèl mèm i done in shanm avèk in li son zann é i kont pa ziska troi Garson Grandyab i dor. Li té bien fatigé i fo kroir. Amoins ké li la tro manzé pars momon Tizan i oi la fine fé déga dannson park volaye épi dann son park kabri. Garson Grandyab la fine fé son bazar la vyann kri.

Kriké ! Kraké ! Kriké mésyé ! Kraké madam !

L'èrla, momon Tizan i ézite pa, èl i mète dofé dann payass é in néstan Garson Grandyab la fine griyé é bien griyé siouplé ! I rès in pé la pousyèr noir dsi la tèr. Pi d'Garson grandyab, arienk in pyé sitrouye la komans pousé.

Momon Tizan i apèl son dé zanfan é i di azot : « Pi bézoin la pèr Garson Grandyab lé fini n-i ni. Li la griyé dann ti shanm déyèr ».

Tizan i méfyé. Li di son momon : « Momon kosa i lé pyé sitrouye la ? Koman li la pous konmsa li ? Sa in n'ot Grandyab sa ! I fo élimine ali »... Ala Tizan i vèrs lalkol dsi lo pyé sitrouye é i bril ali son tour. Garson Grandyab la pi la éstèr.

Si zistoir lé mantèr, la pa moin lotèr. Moin pou mon par mi rakont azot sa konm gramoun la rakont amoin.

Koton Mayi i koul ! Rosh i flote ! L'avé inn foi pou inn bone foi mésyé lo foi la manj son foi èk in grinn sel.

Justin